

Examen des propositions budgétaires des Commissions

M. le Maire et chaque adjoint présentent les prévisions relatives à leurs commissions respectives.

- **Budget Eau + Assainissement** : aucune modification
- **Budget Lotissement** : aucune modification
- **Budget Général** : le récapitulatif des dépenses et des recettes fait apparaître un déficit de 78.100 €, sachant que la Commune doit encaisser la vente d'une parcelle au lotissement des Bauches d'un montant de 38.103 € TTC – le reversement de la TVA de 5.453 € = 78.100 – 32.650 = 45.450 €. Il convient de réduire les dépenses de 45450 €.
 - suppression page 10 : atelier communal : échelle de meunier côté Est : 3000 €
 - suppression page 13 : lampisterie : remplacement châssis côté gare suite acte vandalisme : 1800 €
 - suppression page 14 : salle Tosi : création d'un WC handicapés (déjà inscrit page 10) : 2100 €
 - suppression page 17 : Box atelier communal : 4200 €
 - suppression page 21 : stores électriques entrée salle des fêtes : 5100 €
 - suppression page 50: éclairage public : extension Chemin de Rochette (nouvelles constructions) : 10700 €
 - suppression page 57 : signalisation verticale : signalisation pour les 2 passages surélevés RD 120 : 1800 €
 - suppression page 59 : plateau surélevé côté Voiteur RD 120 : 8500 €
 - suppression page 59 : plateau surélevé côté St Germain RD 120 : 8200 €

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : remboursement trop versé cotisation 2015 : Délibération

SIDEC, adhésion aux Services Mutualisés du Service Informatique et TIC du SIDEC pour les collectivités et établissements publics du Jura : cotisation et convention pluriannuelle d'adhésion : Délibération

CDG 39 (Centre de Gestion du Jura). Délibération donnant mandat au Centre de Gestion du Jura – contrat assurance risques statutaires : délibération

Salle des Fêtes, réparation des WC, remplacement sèche-mains

M. CAMPY indique que les agents techniques sont intervenus à la salle des fêtes pour :

- remplacer les urinoirs complètement bouchés à cause des pastilles de javel et du calcaire
- remplacer le sèche-mains vétuste (12 ans) par un appareil soufflant d'une valeur de 300 €

Salle des Fêtes, reprise d'étanchéité sur terrasse béton de la cuisine (devis OBTP)

M. GRILLOT explique qu'il convient de reprendre l'étanchéité de la terrasse béton de la cuisine à la salle des fêtes. En effet, celle-ci devrait être en pente et de ce fait une réserve d'eau se forme en permanence, et des infiltrations d'eau peuvent survenir.

Un devis de l'entreprise OBTP a été reçu en Mairie pour un montant de 12.020,72 € TTC. Un autre devis de la SARL JURA ETANCHEITE est en attente de réception.

Gendarmerie, travaux d'étanchéité et de remise en sécurité suite au rapport de vérification électrique effectué par le Cabinet VERITAS

Suite au rapport de vérifications électriques établi par le bureau VERITAS répertoriant toutes les remises aux normes à faire à la caserne de Gendarmerie de Domblans, M. CAMPY a demandé un devis à l'entreprise MTJ Electricité. Le montant du devis s'élève à 3.679,20 € TTC. M. le Maire rappelle que cette remise en sécurité du bâtiment dépend de la responsabilité de la Commune

QUESTIONS DIVERSES : (tous intervenants)

- M. le Maire demande à la commission constituée pour étudier les demandes pour la « Bourse au permis de conduire » de mettre en forme leurs propositions afin de répondre aux demandes en attente. Un mail de relance a été envoyé le 26/02/2016 à ce sujet.
- Lettre anonyme de remerciements pour le repas et les colis de Noël offerts aux personnes de 70 ans et plus

La séance est levée à 21h30